

Procès-verbal du conseil d'école du 15 février 2022

Mme Luchessa remercie les membres du conseil de leur présence et désigne le secrétaire de séance :
M. Bourdon.

Mme Luchessa rappelle les membres siégeant avec droit de vote et ceux avec voix consultative lors du conseil d'école.

Membres

-Administration : Mme LUCHESSA, Directrice du primaire ; M. DORVILLE, Proviseur ; M. BAMBA, DAF ; M. MISIURNY, IEN

-Absents excusés : M. MISURNY

-Parents : Mme NDIADÉ BOUROBOU, Mme SARHAOUI, Mme LE MONNIER, Mme BERNARD, M. AZIKA-YANGBATE, Mme SIERRA, Mme AMINE, Mme NICOLAS LARAICH

-Absents excusés : Mme BELTRANDO,

- Absents : M. IKAMA, M. OKOLA, Mme NGOMA, M. MAROUNI, Mme OBAMBE, Mme THIAM, Mme MOUKASSA BISSOMBOLO

-Enseignants : Mmes BANTSIMBA et BELLA (PS), Mmes ZALA et FELS (MS), Mmes THIEBAUT et VERNEJOU (GS), Mme MATA et M. TOCQUEVILLE (CP), Mme BEMBA et MM MILOUNGUI et BOURDON (CE1), Mmes COULIBALY et MOUCOUVEA (CE2), Mmes GRANET et MATUSZCZAK (CM1), Mmes MOUNIER et DARSEL (CM2)

-Invités : M. VIGNACQ (COCAC),
Mme BOESSL, Mme MAPA (anglais),
Mme LO (remplaçante)

Les membres siégeant avec droit de vote :

Le directeur de l'école

Les parents d'élèves élus (15) : 8 présents ce jour.

Les maîtres de l'école (15). Comme 17 enseignants titulaires de classe sont présents, Mme Fels et Mme Mata se portent volontaires pour ne pas voter ce soir.

ORDRE du JOUR

1. **Approbation PV dernier conseil école (directrice)**
2. **Calendrier 2022 - 2023 (directrice)**
3. **Bilan de l'organisation pédagogique (directrice)**
4. **Situation de la COVID au lycée (directrice)**
5. **Questions diverses :**
 - **Anglais : dispositif pour les nouveaux élèves car différence de niveau**
 - **Manque d'activités extra-scolaires pour les élèves en dessous du CE2**
 - **Retards à la récupération (proviseur)**

1. Approbation PV conseil école du 9 novembre 2021

Le PV a été envoyé par mail et est déposé sur le site de l'école, il ne sera donc pas relu.

Pour	24
Abstention	0
Contre	0

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Proposition et avis sur le calendrier 2022 - 2023

Vous trouverez ci-après la proposition de calendrier pour l'année scolaire 2022-2023 :

Lycée Français Saint Exupéry Brazzaville Congo		CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023 (rythme nord)		Heures d'enseignement dispensées		correspondant à une durée hebdomadaire moyenne comprise entre 24h (cas standard) et 26h maximum (cas d'un enseignement bilingue)																	
		à tous les élèves : 25h																					
août-22	1 lu																						
	2 ma																						
	3 me																						
	4 je																						
	5 ve																						
	6 sa																						
	7 di																						
	8 lu																						
	9 ma																						
	10 me																						
	11 je																						
	12 ve																						
	13 sa																						
	14 di																						
	15 lu																						
	16 ma																						
	17 me																						
	18 je																						
	19 ve																						
	20 sa																						
	21 di																						
	22 lu																						
	23 ma																						
	24 me																						
	25 je																						
	26 ve																						
	27 sa																						
	28 di																						
	29 lu																						
	30 ma																						
	31 me																						
heures	0	heures	111,5	heures	75,8	heures	105,3	heures	61	heures	101	heures	90,5	heures	75,8	heures	101	heures	69,5	heures	116	heures	0
jours	0	jours	22	jours	15	jours	21	jours	12	jours	20	jours	18	jours	15	jours	20	jours	14	jours	23	jours	0
								nombre total d'heures de classe sur l'année :										907					
								nombre total de jours de classe sur l'année :										180					

Explication du calendrier par Mme Luchessa.

Mme Bernard demande pourquoi il y a 10 jours aux vacances de la Toussaint et pourquoi les vacances ne correspondent pas aux zones françaises.

Mme Luchessa explique qu'il y a un nombre effectif de jours à faire par an et que si nous avons 2 semaines complètes à Toussaint cela nécessiterait d'ajouter 2 jours quelque part, par exemple, le 3 et 4 juillet. Concernant les périodes de vacances elles nous sont imposées par l'harmonisation des écoles AEFE de la zone Afrique Australe et Orientale et ainsi rendre possible des formations/stages à toutes les écoles de la zone.

Vote concernant cette proposition :

Pour	20
Abstention	3
Contre	1

La proposition de calendrier scolaire 2022-2023 est adoptée à la majorité, elle sera ensuite votée lors du conseil d'établissement du jeudi 24 février.

3. Bilan organisation pédagogique

Mouvement des enseignants :

- Départ de 2 remplaçants : Mme Laura Da Paré et M. Yoann Martin sont rentrés en France.
- Accueil de Mme Myriam Mounier qui remplacera Mme Elise Miloungui sur le CM2A (congé maternité).
- Accueil de Mme N Della LO sur le poste à mi-temps de remplaçante.
- Démission du professeur d'anglais M. Ralf Ndawana. Une fiche de poste a été ouverte pour le recrutement.

Au cours du premier semestre, en maternelle, 36 familles ont été reçues par les enseignantes (hors livret de réussites et de progrès), 9 familles ont été reçues en équipe éducative, il y a eu 72 prises en charge d'élèves en Activités Pédagogiques Complémentaires et 4 élèves ont été pris en dispositif de Français Langue Etrangère.

Au cours du premier semestre, en élémentaire, 78 familles ont été reçues par les enseignants (hors livret du premier semestre), 43 familles ont été reçues en équipe éducative, il y a eu 199 prises en charge d'élèves en Activités Pédagogiques Complémentaires. 2 élèves bénéficient d'un Programme Personnel de Réussite Educative, 2 élèves bénéficient d'un Projet d'Accueil Personnalisé, 6 élèves sont accompagnés par un Auxiliaire de Vie Scolaire et 9 élèves ont été pris en dispositif de Français Langue Etrangère.

4. Bilan COVID

Depuis la reprise de janvier 2022, nous avons enregistré 2 cas contact et un seul cas positif la semaine de la rentrée qui a entraîné la fermeture de la classe sur cette première demi-semaine, mais depuis, nous n'avons pas eu de nouveaux cas positifs ou de cas contacts sur le primaire.

En France :

Le protocole sanitaire passera du niveau 3 au niveau 2 dans le premier degré pour l'ensemble du territoire métropolitain au retour des congés d'hiver de chaque zone (le 21 février 2022 pour la zone B, le 28 février 2022 pour la zone A et le 7 mars 2022 pour la zone C).

Ce changement signifie notamment :

- la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;
- l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.

Le port du masque dans les espaces intérieurs demeure à ce stade requis dans les espaces clos, pour les personnels et les élèves de six ans et plus.

La directrice voudrait connaître l'avis des parents pour une proposition d'allègement du protocole qui pourrait être abordée en CHSCT.

M. Le COCAC précise que le taux de COVID est descendu au plus bas taux depuis le début de la pandémie depuis janvier. La cause de ce taux bas n'est pas vraiment connue, des hypothèses liées à la moyenne d'âge jeune, le taux d'humidité sans preuve scientifique à ce jour.

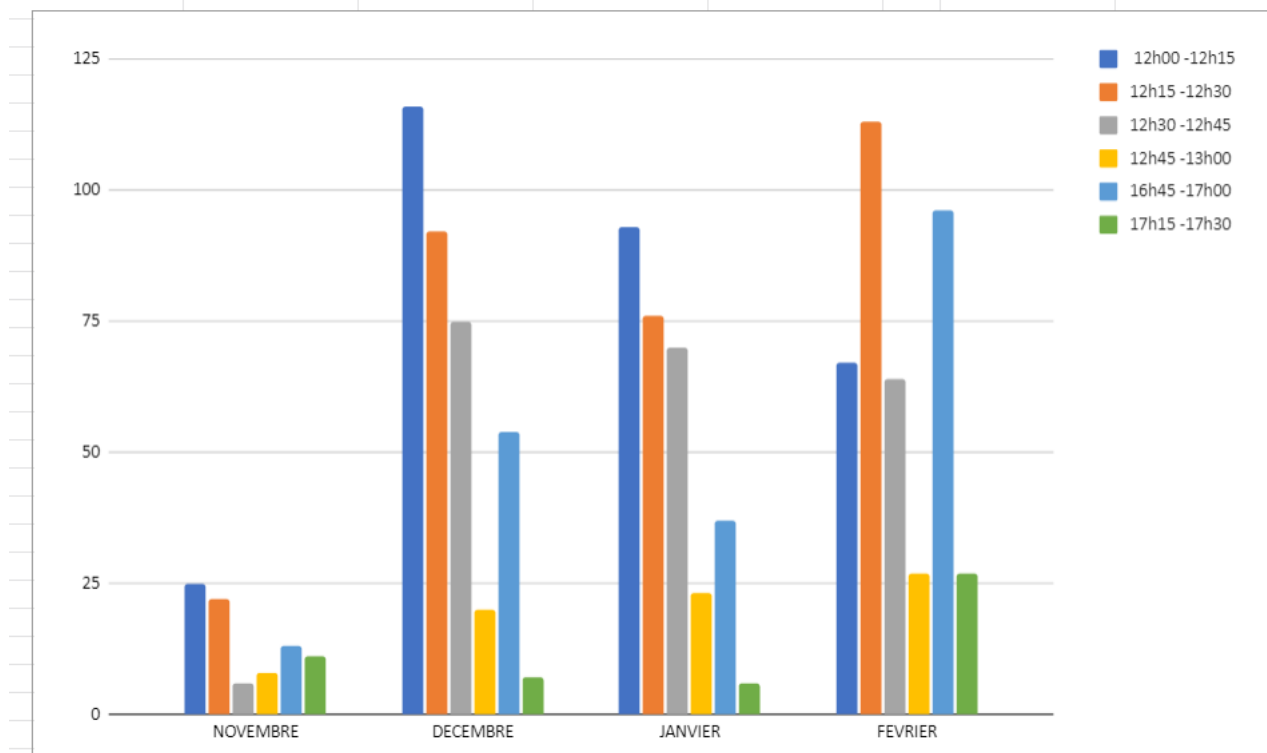
Mme Sierra, parent d'élève dit qu'en extérieur cela paraît une bonne idée de ne plus porter le masque en extérieur.

M. le Proviseur annonce que c'est un vœu qu'il soutiendra lors de la CHSCT.

5. Réponse aux questions reçues par mail :

- Anglais : Les parents signalent que pour les enfants qui arrivent de France ou d'un établissement avec moins d'anglais, le niveau d'anglais est élevé et il est difficile pour eux de suivre. L'APC anglais du début d'année était une réelle aide pour eux. La directrice indique que les professeurs en formation néo recruté ont bénéficié d'un allègement de leur heure d'APC car leur formation est conséquente et que l'école a dû trouver des solutions. La question sera rediscutée en conseil des maîtres pour apporter une solution (groupe de niveau, cours adaptés, ...). Monsieur Le Proviseur déclare qu'une commission Langue a été créée pour améliorer le suivi en langue entre le premier et le second degré.
- Manque d'activités extra-scolaires pour les élèves en-dessous du CE2 : Le Foyer Socio-Educatif (FSE) s'occupait de ces activités pour les plus jeunes car le lycée organise pour les plus grands l'Association Sportive et les ateliers du lundi. Depuis la rentrée de 2020, le bureau du FSE peine à s'organiser et le proviseur a demandé à participer à la prochaine réunion. Il faudra qu'une assemblée générale se tienne et des nouveaux parents/enseignants pourraient rejoindre le FSE pour aider à la mise en place d'activités/d'événements pour le primaire.
- Bilan sur les retards lors des récupérations des élèves à la sortie (proviseur) : Suite aux discussions lors du premier conseil d'école sur les retards à la récupération des élèves du primaire, le proviseur a souhaité montrer la réalité chiffrée : un graphique est présenté, il indique le nombre de retards à la récupération de novembre à février. On peut remarquer que le nombre de retards est en augmentation. Mme Lemmonier a vécu l'amende des retards à Pointe Noire, ce n'est pas facile à accepter par les parents mais cela marche. Mme Ndiade pense qu'il faudrait déjà parler des horaires de l'école. Le Proviseur n'a pas la même analyse, les chiffres parlants d'eux-mêmes pour les lundis et mercredis par exemple. La directrice ajoute que parmi ces retardataires il y a des élèves qui n'ont pas de frère et sœur au secondaire. Mme Amine propose que si le but est d'éviter les retards et de ne pas créer un système de garderie, il faudrait une amende élevée car seul un prix élevé motivera les parents à être à l'heure. La question sera creusée avec les parents du coffee morning.

Dates	12h00 -12h15	12h15 -12h30	12h30 -12h45	12h45 -13h00	16h45 -17h00	17h15 -17h30
NOVEMBRE	25	22	6	8	13	11
DECEMBRE	116	92	75	20	54	7
JANVIER	93	76	70	23	37	6
FEVRIER	67	113	64	27	96	27



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h21.

Le secrétaire de séance,
 M. Grégory BOURDON

La présidente,
 Mme Luchessa